Société de tir au pistolet
2735 Malleray-Bévilard www.tpmb.ch

Demande d'admission

Par la présente, la personne soussignée demande son admission dans la **société de tir au pistolet de Malleray-Bévilard** et environs.

Par sa signature, elle s'engage à respecter les statuts en vigueur de la société susnommée.

N° AVS **(obligatoire)**	Date de naissance
Nom	Prénom
Rue	
NPA / Localité	
N° de téléphone	Nationalité
E-mail	

Choix de l'inscription :

☐ **Membre actif sans licence FST**
Cotisation annuelle : **CHF 70.-**

Donne droit aux tirs d'entraînements, tir fédéral en campagne et programme obligatoire.
Pas de ristourne.

☐ **Membre actif avec licence FST**
Cotisation annuelle : **CHF 120.-**

Donne droit aux tirs d'entraînements, tir fédéral en campagne et programme obligatoire, concours internes et externes ainsi qu'un jour d'entrainement hebdomadaire supplémentaire.
Ristourne possible*

N° de licence FST

La société dispose d'un groupe **WhatsApp** permettant de connaitre la présence des membres et des moniteurs au stand de tir ainsi que de recevoir différentes informations utiles. **Désirez-vous y adhérer :** ☐ Oui ☐ Non

Date	Signature

***Conditions pour la ristourne :**
Par journée de travail : CHF 20.-, par ½ journée ou soirée : CHF 10.-, jusqu'à CHF 50.- maximum.
La ristourne sera remboursée exclusivement lors de l'assemblée générale de l'année civile suivante. Les travaux donnant droit aux réductions : Travaux de printemps, d'automne, soirée de travaux, aide à la cantine, gazon…

Zone réservée, laisser vide SVP

Décision du comité	Date